

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

*À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé*

Département(s)	DESC	Date	20 septembre 2024
Numéro	24.395	Heure	8h03

**Auteur-e(-s) :** Groupe UDC

**Titre :** Échelle des traitements des fonctionnaires pour tous, vraiment ?

**Contenu :**

Les fonctionnaires de l'État de Neuchâtel sont-ils tous bien soumis à la loi sur le statut de la fonction publique (LSt) et, surtout, au barème des salaires de l'État ? Plus concrètement, y a-t-il eu par le passé ou y a-t-il encore aujourd'hui des fonctionnaires dont les salaires ont été ou sont encore « hors classe » et dépassent donc la classe 16, échelon 25 ? Si, avant l'introduction de ce barème, des fonctionnaires gagnaient plus, ceux-ci ont-ils eu droit ou ont-ils encore droit à des avantages afin de compenser leurs possibles pertes ?

**Souhait d'une réponse écrite :** NON

**Auteur-e ou premier-ère signataire :** *prénom, nom* (obligatoire) :

Evan Finger

Autres signataires ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :
Christiane Barbey	Daniel Berger	Arnaud Durini
Roxann Durini	Quentin Geiser	Yann Mesot
Niels Rosselet-Christ	Damien Schär	